HAUTE-GARONNE COLLEGES

l'actu des collèges

OCTOBRE 2019 N°6



SOMMAIRE

_			\sim T	1 17	ES
4	•	Δ			

- 4 EN DIRECT DE NOS COLLÈGES
- 5 LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN
- 6-7 DEMAIN, QUELLE RESTAURATION SCOLAIRE?
- 8-9 L'ENGAGEMENT DES JEUNES : DE L'ENVIE À L'ACTION
 - 10 QUALITÉ ALIMENTAIRE : ELLE CONNAÎT LES RECETTES
 - 11 LES TRAVAUX DANS LES COLLÈGES
 - 12 : QUIZ

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9

Tél.: 05 34 33 32 31 Mail: web@cd31.fr Site: haute-garonne.fr

NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





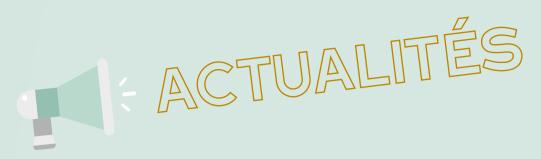


PUBLICATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE 1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9 Tél.: 05 34 33 32 31 Directeur de la publication : Georges Méric. Coordination : François Boursier. Photos : Aurélien Ferreira, Adobe Stock. Conception graphique et réalisation : CD 31. Impression : CD 31. Date de parution : octobre 2019. Numéro ISSN 2608-1253. La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est . interdite sans autorisation 50 000 exemplaires. Publication gratuite.

LE CHIFFRE À LA UNE

+ DE 6,6 MILLIONS DE REPAS

SONT SERVIS CHAQUE ANNÉE DANS
LES COLLÈGES PUBLICS DU DÉPARTEMENT.
SUR LES 96 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
HAUT-GARONNAIS, 84 DISPOSENT
D'UNE CUISINE AUTONOME PERMETTANT
LA FABRICATION DES REPAS SUR PLACE.



Deux collèges inaugurés

Responsable de la construction et de l'entretien des collèges publics, le Conseil départemental a adopté un plan d'investissement de 320 M€ : entre 2015 et 2024, 22 établissements auront été reconstruits ou rénovés. Deux d'entre eux ont été inaugurés à la rentrée 2019 : les collèges du Bois de la Barthe à Pibrac et de Louisa Paulin à Muret.

Collège du Bois de la Barthe (canton de Toulouse 7)

Entièrement rénové, l'établissement pouvant accueillir 500 élèves a été restructuré et agrandi de 1 000 m², avec de nouveaux locaux et des salles de classes plus grandes, répondant aux dernières normes pédagogiques. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le collège dispose d'une entrée plus identifiable et plus fonctionnelle, ainsi que d'une cour avec un vaste préau, mobilier et espaces verts. Son confort thermique et ses performances énergétiques ont été optimisés.

L'opération, intégralement financée par le Conseil départemental s'élève à 12 M€.



Le collège au cinéma

Le Conseil départemental, l'Éducation nationale et le Centre national du cinéma lancent en Haute-Garonne un dispositif autour du 7e art à la rentrée 2019 : avec « Collège au cinéma », les collégiens voient trois films contemporains ou de patrimoine en version originale (une projection/trimestre). Le Conseil départemental finance entièrement le prix des places de cinéma pour les élèves concernés.

Outre les projections, l'accompagnement pédagogique permet aux élèves d'acquérir les bases d'une culture cinématographique. Expérimenté dans une dizaine de collèges pour 2019-2020, ce dispositif destiné aux élèves de 6° et 5° sera élargi pour l'année 2020-2021, dans le cadre du programme départemental d'éducation artistique et culturelle pour les collèges.

Plus d'information : eCollège31

Collège Louisa Paulin (canton de Muret)

Au terme de sa réhabilitation, le collège compte aujourd'hui 9 200 m² de locaux refaits ou créés, pour un montant total de 15M€ de travaux engagés par le Conseil départemental.

Le bâtiment principal a été entièrement restructuré et un nouveau bâtiment pédagogique a été créé, améliorant ainsi le confort des élèves et les performances énergétiques. Les pôles métiers et la demi-pension ont été réhabilités. Un nouvel espace sportif et de nouveaux espaces verts ont été implantés dans la cour. Pour une plus grande sécurité des élèves, l'entrée principale a été modifiée avec la création d'un large parvis.

Au pré de l'assiette

Du 7 au 18 octobre, 13 collèges participeront à l'opération Au pré de l'assiette. Objectif : valoriser les produits locaux commandés sur Agrilocal 31 et utilisés pour cuisiner les repas, et proposer aux élèves des animations autour du bien manger local et de saison. Lancée en 2016 par le Conseil départemental, la plateforme Agrilocal 31 met en relation établissements et producteurs, directement et gratuitement, pour favoriser l'utilisation de produits locaux dans le collèges et encourager une démarche écoresponsable.

En savoir plus : eCollège31



EN DIRECT DE NOS COLLÈGES

DÉFI COLLÉGIEN : À VOS PROJETS !

Les jeunes ont envie de s'engager : c'est ce qui ressort du baromètre jeunesses conduit en 2017 auprès des Haut-Garonnais de 11 à 29 ans ; c'est aussi ce qu'ils ont dit et démontré lors de la concertation initiée par le Conseil départemental dans le cadre de sa nouvelle feuille de route jeunesses.

Le défi collégien du Conseil départemental répond à cette envie d'agir. Ce nouveau dispositif a été lancé en partenariat avec l'Éducation nationale. Son principe : valoriser et favoriser l'engagement des élèves dans le cadre des Conseils de vie collégienne en leur permettant de mettre en œuvre des projets d'intérêt général (le développement durable, la citoyenneté, la vie au collège, les relations filles-garçons, la lutte contre les discriminations, l'accès à la culture...).





S'engager, agir, fédérer

Favoriser la mise en œuvre de projets bénéfiques pour tous : c'est l'ambition du défi collégien. Au-delà de cet objectif, le Défi a également pour but de permettre aux élèves de s'engager, de participer à des actions collectives, d'encourager leur créativité et de se réunir autour d'intérêts communs.

Les étapes du défi

Chaque édition du Défi collégien se développe en 6 séquences étendues sur 2 années : la première est consacrée à la préparation et à la présélection des projets; la seconde permet de réaliser et valoriser les projets lauréats.



En pratique

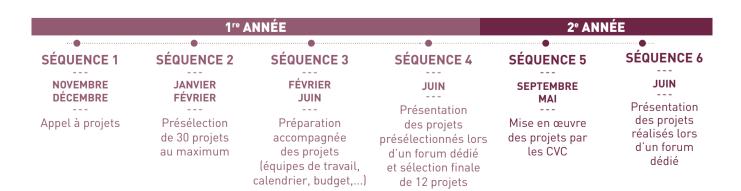
Dès le mois de novembre, un appel à projets sera accessible depuis eCollège 31 : les conseils de la vie collégienne (CVC) des établissements publics, ainsi que ceux des établissements privés sous contrat d'association avec l'État pourront ainsi candidater et défendre les initiatives portées par les élèves, au sein de leur établissement ou en coopération avec d'autres collèges.

Une première présélection permettra de retenir 30 projets, qui seront présentés lors d'un forum annuel dédié en fin d'année scolaire.

Parmi ces 30 projets, 12 seront définitivement retenus : le Conseil départmental les accompagnera en termes logistique, technique et financier.



Dans le cadre de sa démarche de dialogue citoyen engagée en 2015, le Conseil départemental lance à la rentrée 2019 une concertation sur la restauration scolaire dans les collèges (lire p.6-7). Un questionnaire, à destination des parents et des équipes éducatives des établissements, sera accessible sur eCollège31, du 7 au 18 octobre.





Des actions remarquées

En juin dernier, des concours ont distingué trois établissements toulousains pour leurs réalisations dans le cadre du Parcours laïque et citoyen 2018.

Clap République : le clip coup de cœur

Le collège Toulouse-Lautrec a reçu la mention « coup de cœur des professionnels de la communication » pour un clip réalisé dans le cadre de l'action « Clap République », proposée par l'association Loisirs éducation citoyenneté (LEC) Grand Sud. Ce prix a été décerné dans le cadre du concours national « Non au harcèlement », organisé par l'Éducation nationale.

Voir le clip: vimeo.com/313820959

Elles et ils « buzzent » contre le sexisme

Dans la catégorie « moins de 15 ans » du concours vidéo jeunesse « Buzzons contre le sexisme », le collège Ponts-Jumeaux a obtenu le 2º prix Occitanie pour sa vidéo « le 8 mars autour du monde ». Organisé chaque année, ce concours est rattaché au projet Matilda porté par l'association V-Ideaux. Matilda propose une plateforme en ligne sur le thème de l'égalité entre les sexes, qui regroupe des vidéos réalisées par des spécialistes de différentes disciplines (histoire, sciences, etc.), ainsi que les productions des jeunes.

Voir la vidéo et les coulisses de sa réalisation : vimeo.com/331206733

Quelques notes pour marcher... et un prix au bout du chemin

C'est dans la catégorie « Ouverture à l'autre et à la différence » du concours de scenarii « Le Goût des autres » qu'a été primé le collège Hubertine Auclert. Son scenario, *Quelques notes pour marcher*, est issu d'un roman collectif écrit avec l'association Réparer le langage, je peux. Il sera réalisé avec une équipe de professionnels.

Voir la vidéo de présentation du scenario réalisée par les collégiens : youtu.be/BUucfE5CSFQ

LE PLC EN ACTIONS!

POÉSIE ET THÉÂTRE AVEC LES CENTRES D'ANIMATION ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES

Les centres d'animation et de documentation pédagogiques (CADP) font leur entrée dans l'édition 2019-2020 du Parcours laïque et citoyen avec deux actions en direction des classes de 6° et 5°.

De la page blanche à la scène - la poésie dans la cité

Lors des 5 séances prévues dans cette action, les collégiens s'exercent à l'écriture poétique, mettent en mots leur vécu et leurs ressentis. L'action se termine par un concert poétique, au cours duquel les élèves diront leurs poèmes accompagnés par des musiciens.

Cette action est proposée par les CADP de Rieux-Volvestre, de Saint-Gaudens et le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse.

Lectures théâtralisées - à la découverte d'auteurs et de textes engagés

Prévue sur 4 séances, cette action aborde des thèmes tels que le respect de l'altérité et de la différence en s'appuyant sur la pratique théâtrale et ce qu'elle mobilise : travail d'écoute, reconnaissance de l'identité individuelle au sein d'un collectif... En s'appropriant les mots des personnages et des auteurs, les élèves explorent les problématiques d'aujourd'hui et dépassent le prêt-à-penser.

Cette action est proposée par le CADP de Villefranche de Lauragais et la compagnie Baudrain de Paroi.

Le saviez-vous?

Les CADP, créés par le Conseil départemental. ont pour mission de promouvoir, réaliser, gérer des opérations d'animation pédagogique et de formation continue des professeurs des écoles de la Haute-Garonne. Centres documentaires, ils font bénéficier les membres de l'enseignement public du cycle 1 (maternelle) jusqu'au cycle 3 (qui intègre le niveau 6°) de prestations en matériels et documents pédagogiques; ils jouent également un rôle de pôle d'animation locale dans les domaines culturels et socio-éducatifs. La Haute-Garonne compte 3 CADP (à Villefranche de Lauragais, Saint-Gaudens, Rieux-Volvestre), entièrement financés pour les locaux et le fonctionnement par le Conseil départemental et mis à disposition de l'Éducation Nationale.

DEMAIN, QUELLE RESTAURATION SCOLAIRE?

Associer les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais à la définition des politiques publiques : c'est tout l'objet du dialogue citoyen engagé par le Conseil départemental depuis 4 ans. Dans la continuité de cette démarche, le Département engage un dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative sur la qualité alimentaire dans les collèges.



LA CONCERTATION CITOYENNE POUR DÉFINIR ENSEMBLE UN PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL

Lancée à l'occasion de la semaine du goût qui démarre le 7 octobre, cette démarche de concertation sur la qualité alimentaire dans les collèges prendra différentes formes : un sondage sera ainsi réalisé, en face-à-face, auprès d'un panel représentatif de collégiens et de collégiennes ; le questionnaire sera accessible aux parents et membres de la communauté éducative depuis eCollège31.

En parallèle, une enquête qualitative et quantitative sera menée dans les établissements : perceptions et aspirations des usagers, des professionnels, pratiques en cuisine, nature des achats...

Les résultats de ces enquêtes alimenteront la réflexion d'un groupe de travail réunissant des représentants de toutes les parties prenantes. L'ensemble de ces contributions fera l'objet d'un rapport d'orientation, qui sera soumis au vote de l'Assemblée départementale en janvier 2020, et permettra de mettre en œuvre progressivement un plan d'action dans les collèges publics du département.





servis chaque année dans les collèges publics.

LA PAUSE DÉJEUNER, UN MOMENT CLÉ DE LA JOURNÉE

Une meilleure attention en classe, des absences pour maladie diminuées, des performances scolaires améliorées... Comme le souligne un rapport publié en 2017 par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCo), la pause déjeuner a un réel impact sur la qualité de vie des élèves. C'est pour permettre l'accès de tous les enfants à la cantine que le Conseil départemental a mis en œuvre le dispositif d'aide à la restauration scolaire afin qu'ils puissent bénéficier au moins quotidiennement d'un repas chaud et équilibré.

49 320 demi-pensionnaires dans les collèges publics



soit 92% des collégiens.

Le saviez-vous?

Si la restauration au collège est une compétence départementale, rien n'oblige les collectivités à adopter un système tarifaire adapté aux familles à faibles revenus.

Pour assurer l'accès de tous à ce service public, le Conseil de la Haute-Garonne a instauré une aide financière volontariste permettant de prendre en charge la moitié ou la totalité du coût des repas pour les foyers modestes.

Près de 37% des collégiens bénéficient de cette aide à la restauration scolaire

RESTAURATION SCOLAIRE: QUI FAIT QUOI?

Face à ces enjeux, le Conseil départemental et ses 1 200 agents affectés dans les collèges agissent au quotidien pour proposer aux élèves un service de qualité et accessible à tous.

La grande majorité des collèges haut-garonnais dispose d'une cuisine de fabrication autonome (84 établissements sur 96) ; 3 services de demi-pension (aux collèges Fermat, Berthelot à Toulouse et Victor Hugo à Colomiers) sont assurés par un lycée et 9 collèges* sont desservis par la cuisine centrale des lycées – gérée par la Région – qui leur livre les repas.

La restauration scolaire est une compétence du Conseil départemental, dont il a confié la gestion aux établissements. Si le Département fixe les objectifs en matière de restauration scolaire (qualité et fonctionnement du service, tarification, etc). La gestion quotidienne du service (achat des denrées, composition des menus...) est assurée par les collèges.

* Collèges Bellevue, Maurice Bécanne, Claude Nougaro, Emile Zola, George Sand, Marengo, Jules Michelet, Ponts-Jumeaux, Raymond Badiou à Toulouse

PRIORITÉ AU BIEN MANGER

En équipant systématiquement les nouveaux collèges qu'il construit de cuisines et de matériels performants et en mobilisant des personnels qualifiés, le Conseil départemental encourage la confection des repas sur place.

L'approvisionnement en produits locaux, de saison et sélectionnés pour leur qualité est facilité : le dispositif dématérialisé Agrilocal31 permet de mettre en relation producteurs et établissements, et un groupement d'achat départemental permet aux collèges adhérents de bénéficier de produits de qualité à des tarifs plus avantageux.

Par ailleurs, depuis 2015, des bars à salades ont été installés dans une vingtaine d'établissements, pour encourager les élèves à consommer davantage de crudités.

L'ÉQUILIBRE DANS L'ASSIETTE

L'élaboration des menus tient compte des recommandations nationales en termes d'équilibre nutritionnel et se fait en lien avec le laboratoire départemental. Cette structure veille également au bon respect des normes de sécurité alimentaire et forme les personnels de restauration aux normes sanitaires et d'hygiène.



UN CADRE AMÉLIORÉ - POUR MIEUX DÉJEUNER

Pour le confort des élèves, l'aménagement de la salle de restauration est pensé pour réduire le niveau sonore grâce à du mobilier spécifique et au traitement acoustique des locaux. Les nouveaux réfectoires sont en outre conçus en espaces ouverts, profitant de la lumière naturelle filtrant par des baies vitrées.

MIAM 31

Lancée dès 2012 à l'initiative du Conseil départemental pour promouvoir la qualité, la démarche Miam 31 regroupe différentes actions en matière de restauration scolaire : mise en place d'outils destinés aux établissements, développement d'initiatives en matière de restauration (appel à recettes, etc.), ou encore actions de sensibilisation pour les élèves – sensibilisation des élèves pour les éduquer au goût et à la saisonnalité des produits (information sur les produits qu'ils consomment, animations pédagogiques...)

L'ENGAGEMENT DES JEUNES : DE L'ENVIE À L'ACTION

On les dit démobilisés : ils sont prêts à s'engager. On les pense enfermés dans une bulle numérique : pour eux, les relations humaines sont primordiales... Il y a 2 ans, le Conseil départemental a engagé une démarche de dialogue avec les 11-29 ans. Objectifs : mieux comprendre leurs envies, leurs attentes, et construire avec eux les politiques publiques départementales.



Respect, ouverture d'esprit, liberté

Ce sont les 3 valeurs prioritaires des jeunes haut-garonnais et haut-garonnaises. Lors d'un sondage* mené en septembre 2017, les 11-29 ans habitant dans le département ont été interrogés sur ce qui les animait. Les relations humaines, la vie familiale, ainsi que l'école, les études ou le travail sont également des centres d'intérêt importants, qu'ils placent devant les loisirs ou les sorties et très loin devant le numérique.

* Baromètre jeunesses mené auprès de 1 270 jeunes de 11 à 29 ans, avec 10 partenaires de l'éducation populaire.

Prêts à s'engager

78% des jeunes haut-garonnais sont prêts à se mobiliser pour changer les choses, notamment dans le domaine de l'environnement et de la solidarité. C'est sous la forme de rencontres ou de débats qu'ils envisagent majoritairement leur participation.

4 défis

Cette enquête, portée par le Conseil départemental en partenariat avec les associations d'éducation populaire, a été le point de départ d'une démarche de concertation et de co-construction, qui a permis, après deux ans de travail, de dégager les 4 défis lancés par les jeunes : participer à la vie de la cité, s'engager, accéder à l'autonomie et promouvoir le bien-être à la fois personnel et environnemental.

Une nouvelle ambition et une nouvelle façon de faire

Ce dialogue citoyen a abouti au vote par l'assemblée départementale, les 16 mars et 25 juin 2019, d'une Ambition et d'un Plan départemental par et pour les jeunesses haut-garonnaises. Si l'action publique consiste souvent à « faire pour », cette nouvelle ambition pose une nouvelle exigence : construire avec. Cela se traduit par l'adoption d'un « réflexe jeunesses » prévoyant la prise en compte systématique des jeunes à la fois dans la construction des politiques départementales, mais aussi dans leur évaluation.

Des innovations

La nouvelle ambition jeunesses départementale instaure deux nouveautés pour répondre à l'envie d'engagement des jeunes : le Défi collégien et Initi'actives jeunes. Elle prévoit également la création d'un espace virtuel de ressources sous la forme d'une application mobile téléchargeable. Les jeunes ont en effet pointé la difficulté d'accéder rapidement et facilement à la multitude d'informations disponibles en matière de loisirs, de culture, de sport ou encore de santé, d'emploi ou de logement... et leur souhait de disposer d'un outil permettant leur expression. C'est à ces objectifs que répondra cette application, qui sera développée avec eux. Pendant de cet espace virtuel, un réseau des acteurs jeunesses de la toute la Haute-Garonne permettra de les accompagner.

RESSOURCES



Un groupe miroir pour poursuivre le dialogue avec les jeunes

Tout au long de sa démarche de dialogue citoyen et pour construire son nouveau plan, le Conseil départemental s'est appuyé sur un « groupe miroir » composé de jeunes volontaires, de partenaires associatifs et d'agents du Conseil départemental. Cet espace de dialogue est permanent. Il est ouvert aux 11-29 ans et travaille désormais sur la mise en œuvre des projets adoptés.

Pour y participer, contactez : Ambition.Jeunesse@cd31.fr

Le Défi collégien

Lancé dès la rentrée 2019, ce nouveau dispositif du Conseil départemental s'adresse aux élèves des collèges et porteurs de projets ayant un impact positif sur la vie collégienne, par le biais des Conseils de la vie collégienne existant dans leur établissement (lire p.4)

Initi'active jeunesses

Lancée fin 2019, cette application mobile permettra de proposer un accompagnement humain, une aide matérielle et/ou un financement aux 11-29 ans porteurs de projets ayant un impact positif pour les jeunes, les habitants, les territoires...



Pour rester informé.e sur l'actualité jeunesses, inscrivez-vous sur infos.haute-garonne.fr

EN HAUTE-GARONNE

les 11-29 ans représentent 1 habitant sur 4



78% des jeunes sont prêts à s'engager



Environnement et solidarité : les 2 domaines qui mobilisent le plus les jeunes



Rencontres/débats et événements/ manifestations

sont leurs 2 formes d'engagement privilégiées

COULISSE



QUALITÉ ALIMENTAIRE : ELLE CONNAÎT LES RECETTES

Si le Conseil départemental fixe les objectifs et alloue les moyens de fonctionnement de la restauration scolaire dans les collèges publics, ce service est géré au quotidien par les établissements. Accompagner les équipes de restauration dans la démarche qualitative, c'est la mission d'Hélène Garcia, référente des actions de qualité alimentaire.

« L'époque de la cantoche, c'est fini ! », explique Hélène Garcia, « La restauration scolaire a beaucoup évolué : on s'attache désormais à l'équilibre nutritionnel, à la variété, à l'origine des produits et à leur saisonnalité, au travail des produits bruts plutôt qu'au recours à des plats tout prêts... »

Le bien manger, elle l'a mis en œuvre pendant 4 ans en tant que seconde de cuisine puis ces 10 dernières années comme cheffe de cuisine dans 2 collèges haut-garonnais.

Depuis novembre 2018, elle est passée de la pratique à l'accompagnement de pratiques : elle met en place des moyens et des outils au sein du service de la restauration scolaire du Conseil départemental pour renforcer et développer la qualité alimentaire dans les collèges.

« Mon rôle consiste à accompagner les équipes de restauration scolaire pour renforcer et développer la qualité alimentaire dans les collèges »

Entraîner et faciliter

Passée des fourneaux au bureau, Hélène accompagne maintenant les équipes de restauration scolaire dans la mise en œuvre d'actions visant à répondre aux enjeux actuels : produits locaux, circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire- autant de sujets déjà portés par la démarche MIAM 31.

« Les chefs de cuisine établissent les menus, en accord avec les adjoints gestionnaires, responsables des achats. Dans une cuisine, les chefs ne sont pas seuls maîtres à bord, mais ils sont moteurs. Mon rôle consiste donc à les accompagner dans ces engagements et à leur expliquer comment mettre à profit tous les outils que le Conseil départemental met à leur disposition. »

Objectif qualité

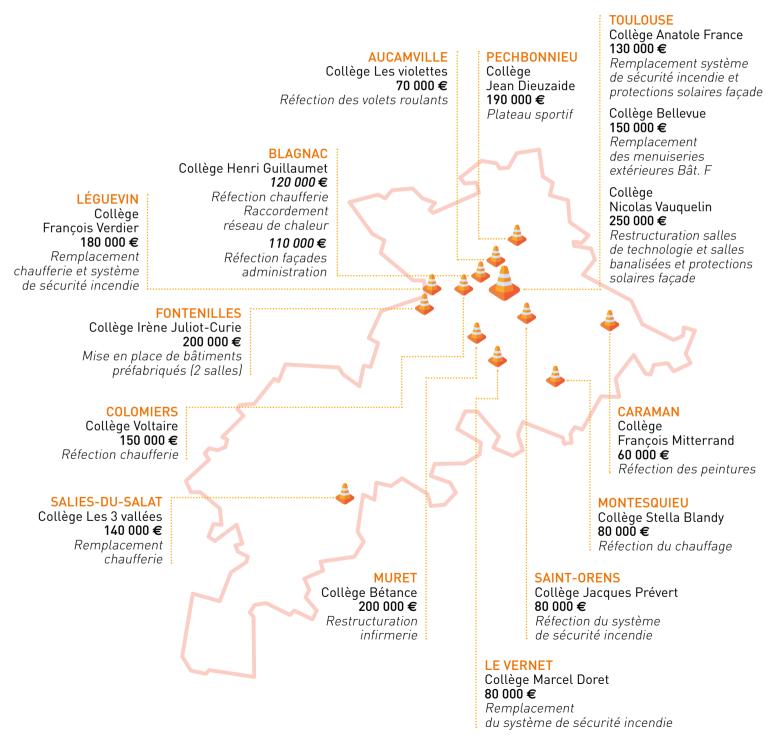
Hélène participe à la sélection des denrées proposées aux collèges dans le cadre du groupement de commandes coordonné par le Conseil départemental. Les produits sont choisis selon des critères qualitatifs – goût, texture, etc. – en collaboration avec le Laboratoire départemental, chargé notamment du respect des normes de sécurité alimentaire des repas servis dans les établissements.

Prochain projet au menu pour Hélène: la concertation citoyenne sur la qualité alimentaire dans les collèges, qui débute en octobre. C'est en effet elle qui pilote, avec la Direction de l'Éducation, ce projet de dialogue citoyen qui associera non seulement les personnels techniques et administratifs des établissements mais aussi les enseignants et bien sûr les collégiens et leurs parents.

LES TRAVAUX Chaque année, le Conseil départemental engage des fonds pour l'entretien, la modernisation,

la construction et la reconstruction de collèges.

VOICI QUELQUES UNS DES PRINCIPAUX TRAVAUX EN COURS OU FINALISES ENTRE OCTOBRE 2019 ET JUIN 2020.





1. Quelle est la proportion de collégien.ne.s inscrit.e.s à la restauration scolaire?

52% des collégiens

65% des collégiens

92% des collégiens

2. Le Conseil départemental finance l'aide à la restauration scolaire pour les familles aux revenus modestes.
Cette aide permet de couvrir :

15 à 25% des frais de demi-pension

> 25 à 50% des frais de demi-pension

50 ou 100% des frais de demi-pension 3. Quelle est la proportion de familles bénéficiant de l'aide à la restauration scolaire du Conseil départemental ?

Près de 18%

Près de 26%

Près de 37%

Réponse 2 : 50 ou 100% des frais de restauration scolaire Réponse 3 : près de 37% des familles.

Réponse 1 : 92% des collégiens fréquentent la restauration scolaire, soit 49 320 élèves



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd de la Marquette – 31090 Toulouse Cedex 9 Tél. : 05 34 33 32 31 – Site : haute-garonne.fr